

Michel Villeneuve, Florence Cann,
Jacky Le Bris, Séverine Clech,
Damien Deschamps.

PLOUZANÉ, DYNAMIQUE, DURABLE ET SOLIDAIRE.

QUELQUES ANALYSES DE LA POLITIQUE MUNICIPALE, À MI-MANDAT

MAI 2023

Le résultat des élections municipales de 2020 a conduit à l'élection de cinq conseillers municipaux issus de la liste **Plouzané, Dynamique, Durable et Solidaire**. Nous sommes donc cinq élus à siéger au sein de chacune des commissions municipales et dans d'autres instances municipales ou métropolitaines. Depuis le début du mandat, en 2020, nous nous inscrivons dans une démarche vigilante et constructive, privilégiant l'intérêt de la commune et de ses habitants.

Nos interventions en conseil municipal ont notamment conduit à ce que le projet de future salle de spectacle soit précédé d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage afin que des spécialistes de ce type d'équipement accompagnent la Ville dans ce programme. Par ailleurs, nos alertes sur le projet de vestiaires au complexe de Kerallan ont évité que, pour permettre l'entrée de véhicules à l'intérieur du centre sportif, le talus soit ouvert et que la piste cyclable soit modifiée le long de la piste d'athlétisme. C'est aussi sur nos propositions que le futur terrain synthétique de football à Trémaïdic ne sera finalement pas positionné sur un emplacement inadapté et empêchant définitivement la réalisation d'autres infrastructures. Enfin, c'est suite à nos nombreuses demandes qu'une tarification sociale progressive a été mise en place pour l'Espace Jeunes.

À mi-mandat, il nous a ainsi paru important de vous faire partager plus largement nos réflexions et nos préoccupations sur les actions menées par la majorité municipale.

P.2

SALLE DE SPECTACLE :
LE FLOU ARTISTIQUE

P.3

DÉVELOPPEMENT DURABLE :
QUELLE VOLONTÉ POLITIQUE ?

P.4

UNE PLACE POUR TOUS

INVESTISSEMENTS :
À QUAND LE « NOUVEL ÉLAN » ?

BUDGET PARTICIPATIF :
À PLOUZANÉ, UNE AUTRE
VERSION DU 49.3

AIRES DE JEUX :
UN MANQUE D'AMBITIONS

LES PLOUZANÉENS
S'IMPATIENTENT...



Plouzané, Dynamique, Durable et Solidaire
pdds29280@orange.fr

SALLE DE SPECTACLE : LE FLOU ARTISTIQUE

Annoncé par la majorité actuelle comme le projet phare du mandat 2020-2026, le projet de la salle de spectacle inquiète et pose questions.

L'absence de vision claire de l'équipe municipale et le retard pris pour se saisir de ce dossier majeur font que l'achèvement des travaux n'interviendra que sur le mandat 2026-2032. Ces hésitations ont pour conséquence le report de la restructuration de la médiathèque à une échéance très aléatoire alors que celle-ci en a bien besoin.



Au regard des enseignements issus des visites réalisées dans les salles avoisinantes, l'emplacement très contraint choisi par la majorité municipale entraîne, *de facto*, la réalisation d'espaces sous dimensionnés pour un équipement d'une capacité de 500 places assises. Malgré nos demandes répétées, aucun projet culturel n'accompagne la réalisation de cet équipement. Pourquoi ne pas nous présenter ce que serait une programmation annuelle type ? La fréquence des représentations envisagées par la municipalité reste floue : il a d'abord été fait état de 20 à 30 dates par an puis de 1 date/mois entre septembre et mai, soit 9 dates. Surtout, la municipalité n'envisage pas d'ouvrir la grande salle, avec la scène, aux activités régulières des associations : seule une petite salle commune de 120 m² leur sera ouverte.

Le coût envisagé en investissement ne cesse de dérapier. Après avoir annoncé un projet à 4 M€, il est aujourd'hui porté à 7,3 M€. Il y a fort à craindre que les coûts de construction augmentent encore et que la dérive ne s'arrête pas là. Sommes-nous toujours dans le domaine du raisonnable ? Sans compter que, à ce jour, aucune estimation des charges de fonctionnement engendrées par cet équipement n'est communiquée.

Enfin, après avoir fait valider les orientations du projet en conseil municipal puis communiqué sur celles-ci au travers du *Buhez Plouzané* n° 131, l'équipe municipale a lancé un concours d'architectes sur un projet significativement différent !

Nous sommes d'autant plus inquiets que, en réponse à notre intervention sur ces sujets lors du conseil municipal du 26 septembre dernier, le maire nous a répliqué : « Vous vous faites vraiment beaucoup de bile pour pas grand-chose ».

DÉVELOPPEMENT DURABLE : QUELLE VOLONTÉ POLITIQUE ?

ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique) est un programme ambitieux visant à mettre à disposition des collectivités locales, des outils d'aide à la décision pour initier ou entretenir des projets de rénovation énergétique des bâtiments publics. ACTEE en est déjà à sa deuxième édition. À travers des délibérations de mars et mai 2021, la municipalité de Plouzané a inscrit plusieurs bâtiments pour être rénovés et subventionnés à travers ce dispositif.

Aujourd'hui, après deux années, nous sommes sans retour sur l'application de ce programme sur la commune et sans retour sur les dossiers déposés. Pourtant, avec l'explosion



des coûts de l'énergie, l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments pour diminuer leur empreinte carbone devient une nécessité et une priorité de chaque commune. Le manque d'information et d'actions concrètes à Plouzané sur ces enjeux nous interpelle et questionne sur la volonté politique de la majorité municipale à agir en matière de développement durable.

UNE PLACE POUR TOUS



C'est la municipalité précédente qui, en 2016, a mis en place le véhicule de transport solidaire **Le Plouz'Karr**. L'objectif était de proposer aux personnes en situation de handicap ainsi qu'aux personnes de plus de 60 ans dont les déplacements deviennent difficiles, d'accéder aux services du territoire communal. Depuis 2019, nous préconisons un véhicule mieux adapté avec plus de plages horaires pour toutes les personnes ayant des difficultés, que celles-ci soient liées à l'âge, au handicap ou à une situation

particulière. Depuis 2020, nous sommes intervenus très régulièrement sur ce sujet en conseil municipal et en CCAS. En effet, **la politique sociale ne peut se résumer à un voyage et à un repas annuel pour les aînés**. Aujourd'hui, nous interpellons la majorité actuelle pour une veille personnalisée et renforcée pour les personnes les plus vulnérables. Nous devons réfléchir à la hauteur du **vieillessement de la population** pour proposer les services et l'accompagnement permettant un maintien à domicile adapté et confortable. Nous sommes également préoccupés par la situation des **enfants en situation de handicap**. Ainsi, sur la commune, une cinquantaine d'enfants scolarisés sont accompagnés par une AESH (Accompagnant d'élève en situation de handicap). Notre groupe estime que, pour ces élèves, l'aide aux devoirs ne peut se réduire à un simple appel à bénévoles mais qu'il doit faire l'objet d'un véritable projet partagé et travaillé avec les équipes pédagogiques et les familles. Nous regrettons également l'absence d'une politique de subventions incitant à favoriser l'accueil de ces enfants dans les associations sociales, culturelles et sportives. Les accompagnements sont indispensables pour construire l'école inclusive et une vie sociale pour tous. Et pour nos **jeunes de 16 à 18 ans**, quels lieux d'échanges et de loisirs leur sont proposés ?

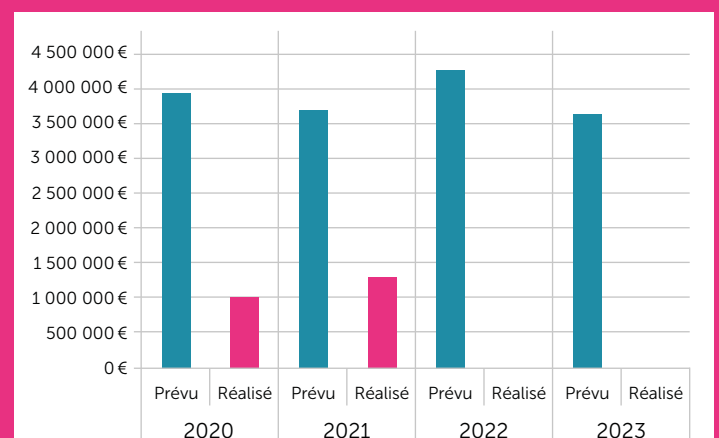
INVESTISSEMENTS : À QUAND LE « NOUVEL ÉLAN » ?

Les communications autour des budgets municipaux permettent à la majorité municipale d'informer des projets et des actions qui sont prévus chaque année. Nous constatons malheureusement que ce sont surtout autant d'occasions de multiplier les effets d'annonces. En effet, lorsque viennent les temps des bilans et que la majorité présente ce qui a effectivement été réalisé en comparaison de ce qui était prévu, force est de constater que les **niveaux d'investissements annoncés ne sont pas au rendez-vous** et que les équipements peinent à être réalisés. Des projets comme le nouveau bâtiment pour le complexe d'athlétisme, les terrains synthétiques de rugby et de football ou le nouveau site Internet ont été **reportés plusieurs fois** avant d'être engagés. D'autres, comme la sécurisation de la muraille du Dellec, la signalétique des bâtiments ou l'aménagement du local pour les plongeurs du Dellec sont **remis à plus tard chaque année**.

Malgré plusieurs projets déjà préparés par la municipalité précédente, **que de retards !**

À mi-mandat, un seul ruban coupé !

Un autre artifice de communication consiste à comparer les dépenses d'investissements de mandats différents. En jouant ainsi avec l'inflation, il est facile de faire croire que la majorité municipale réalise plus de projets que l'équipe précédente.



En bleu, les investissements prévus et annoncés (hors remboursement de capital d'emprunt) par la majorité municipale.

En rose, ce qui a été réellement investi au terme de l'année.

Le bilan 2022 n'est pas connu à l'heure où nous imprimons mais sera vraisemblablement du même ordre que les années précédentes.

Or, **il n'en est rien**. À titre d'exemple, un terrain synthétique et ses équipements annexes coûtaient 830 000 € en 2009. Il coûte 1 222 000 € en 2023...

BUDGET PARTICIPATIF : À PLOUZANÉ, UNE AUTRE VERSION DU 49.3

Un budget participatif est un processus qui permet aux citoyens de proposer des projets d'investissement dans un cadre bien défini. Brest métropole réserve ainsi une part de son budget d'investissement pour des opérations de compétence métropolitaine à proposer par les habitants des communes. Après vérification des services municipaux et communautaires, la liste des propositions

citoyennes est soumise au vote des habitants de la commune concernée afin de choisir le ou les opérations qui seront réalisées.

La mise en œuvre sur Plouzané du budget participatif métropolitain 2022-2023 aurait dû être l'occasion pour la majorité municipale de mettre en œuvre son annonce de campagne : « *retrouver une démocratie directe et accessible pour permettre à chaque citoyen qui en a la volonté, d'agir à l'échelle de son quartier et pour le bien de tous* ». Il n'en est rien. En totale contradiction avec ses promesses de campagne, **la majorité municipale fait le choix d'imposer la liste de projets** sur laquelle les Plouzanéens seront amenés à se prononcer. Cette méthode ne répond ni aux principes de mise en œuvre d'un budget participatif, ni aux pratiques des autres communes de la métropole.

AIRES DE JEUX : UN MANQUE D'AMBITIONS

Une ville a besoin de lieux de distraction, de détente et de rencontres. Les aires de jeux sont des lieux de rassemblement ludiques pour y venir en famille ou entre amis. Elles favorisent la créativité, la motricité, les interactions sociales, apprennent le respect... Elles sont également appréciées des assistantes maternelles. C'est aussi une façon de valoriser le patrimoine communal. Plouzané, 13 800 habitants, étendue sur plusieurs pôles, a besoin de tels espaces. Si nous bénéficions aujourd'hui des parcs Paul Lareur et Pencoed, récemment réaménagés, le parc Jacques Brel, la toile d'araignée et les



Le groupe Plouzané, Dynamique, Durable et Solidaire est intervenu pour que l'aire de jeux du Gonio ne soit pas démontée.

deux autres petites aires sur Castel Nevez sont **vieillissantes et insuffisantes**. On déplorera **la dépose annoncée** des aires du Gonio et de Coat Omnès. Dans sa campagne, la majorité municipale avait pourtant émis la volonté de renforcer les aires de jeux et d'en créer une de type inclusive. Il n'y en aura pas en plus, mais plutôt en moins.

LES PLOUZANÉENS S'IMPATIENTENT...



À mi-mandat, de nombreux dossiers sur lesquels les Plouzanéens sont très en attente tardent à être engagés par la majorité municipale. La poursuite du **maillage des pistes cyclables** sur la commune et vers les villes voisines traîne et l'accès au Dellec reste dangereux pour les vélos et les piétons, avec un trafic en augmentation. Nous regrettons,

comme vous, l'absence d'études pour que la portion de **la rue de Brest** entre les 2 feux tricolores soit mieux partagée entre voitures, bus, vélos, parkings et trottoirs. L'étude pourrait être étendue à la **Place Jules-Ferry** qui connaît la même problématique. Le dossier du **désenclavement du Technopôle** stagne. Le bâtiment « Nino Pillin » reste à l'arrêt mais bel et bien présent dans le paysage, au sein d'un terrain en friche, au centre de La Trinité, à l'heure d'un besoin d'urbanisation. Nous nous interrogeons également sur la promesse de campagne de la majorité municipale pour « *favoriser l'implantation d'un établissement de loisirs et de convivialité qui serait ouvert en soirée* ». Et qu'en est-il de l'avis des Plouzanéens quant aux projets décidés par la majorité ? À ce jour, **aucune réunion de concertation** en amont mais des Plouzanéens toujours mis devant le fait accompli.